

ANNONCE - **NOUVELLE ADRESSE DÈS LE 16 JUILLET 2024**

LE SERVICE SOCIAL LITTORAL S'INSTALLE À VÉSENAZ !



À différentes périodes de la vie,
un soutien peut s'avérer précieux !

- accueil • écoute • orientation • information • accompagnement personnalisé • aide administrative • soutien financier ponctuel • ...

À QUI S'ADRESSE CE SERVICE

Destiné aux habitants d'Anières, Corsier, Collonge-Bellerive et Hermance, le Service social littoral est un lieu de référence et d'information pour toutes les thématiques allant de la petite enfance à la fin de vie.

Le Service social littoral vous accompagne **022 722 10 20** | social@collonge-bellerive.ch

dès le 16 juillet 2024

NOUVELLE ADRESSE

à Vézenaz

Chemin du Vieux-Vézenaz 32

mardi, jeudi et vendredi: 10h30 - 12h00

mercredi: 10h30 - 12h00 | 14h00 - 16h00

et toujours

à Corsier

Route de l'Eglise 40

les jeudis matins

L'adresse courrier reste:

CP 214, 1222 Vézenaz

SUR PLACE VOUS TROUVEREZ

- des consultations sociales gratuites, sur rendez-vous
 - un ordinateur mis à disposition du public
 - des ateliers administratifs, des permanences thématiques,...
- ... découvrez toutes les actions mises à jour régulièrement sur le site de la commune

POUR LES HABITANTS DE COLLONGE-BELLERIVE

En plus des accompagnements individuels proposés aux habitants des 4 communes, des actions ciblées sont également proposées par le service des affaires sociales, pour les habitants de Collonge-Bellerive.

EN LIGNE SUR

collonge-bellerive.ch/social

ANIÈRES • COLLONGE-BELLERIVE • CORSIER • HERMANCE



SERVICE SOCIAL LITTORAL

ANIÈRES • COLLONGE-BELLERIVE • CORSIER • HERMANCE



SERVICE SOCIAL LITTORAL